



Université d'État d'Haïti



Université d'État d'Haïti

FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES (FDSE)

MASTER EN ANALYSE DES POLITIQUES PUBLIQUES (MAPP)

AVIS D'INSCRIPTION

Année académique 2025-2026



Le Bureau du Vice-Recteur aux Affaires Académiques de l'Université d'État d'Haïti (UEH) avise le public en général et les postulants en particulier que les inscriptions pour une première cohorte d'étudiants pour le **Programme de Master en Analyse des Politiques Publiques (MAPP)** de la **Faculté de Droit et des Sciences Économiques**, se dérouleront du 16 février au 15 mars 2026.

Processus d'inscription :

A. CONDITIONS

1. Détenir son diplôme de licence en Sciences Économiques, Sciences Administratives, Génie, Sciences sociales ou un diplôme jugé équivalent ;
2. Payer cinq mille gourdes (5,000.00 HTG) de frais d'inscription non remboursables ;
3. Détenir son numéro d'identification unique (NINU) délivré par l'Office National d'Identification (ONI).

B. LES ETAPES

1. Payer d'abord les frais de cinq mille gourdes (5,000.00 HTG) à n'importe quelle succursale de la SOGEBANK au compte UEH/DEMANDE D'ADMISSION, numéro : 706054558 ;
2. Remplir le formulaire en ligne <https://admission.ueh.edu.ht>.
Il faut saisir le numéro et charger la fiche de paiement au moment de l'inscription ;
3. Préciser Master en Analyse des Politiques Publiques ;
4. Imprimer la fiche d'inscription en ligne ;
5. Se présenter au Décanat de la Faculté de Droit et des Sciences Économiques (FDSE) pour faire valider son inscription audit programme ;

C. LES PIÈCES EXIGÉES POUR LA VALIDATION.

1. Deux (2) photos d'identité récentes (6 mois minimum) de format passeport (Inscrire au verso de chaque photo les nom, prénoms, téléphone et NINU)
2. Fiche d'inscription
3. Pièce d'identité (Carte d'identification nationale)
4. Fiche de dépôt attestant que le/la postulant(e) a fait le dépôt des frais d'inscription ;
5. Diplôme de licence (original et copie) ou attestation de licence à défaut de la licence ;
6. Relevé de notes des années de premier cycle ;
7. Une lettre de motivation ;
8. Un Curriculum Vitae à jour ;
9. Une lettre de recommandation.

D. L'ADMISSION AU PROGRAMME

Pour être admis au programme, les postulant.e.s doivent :

1. Avoir un dossier complet ;
2. Accepter les règlements du programme.

N.B : Les frais de scolarité s'élèvent à cent trente mille (130,000.00) gourdes.

Rappel

- Il n'y aura aucune considération ni de remboursement pour les causes suivantes : retard, violation des conditions d'admission et/ou des étapes de l'inscription, paiement effectué dans une autre banque ou sur un autre compte ;
- Il est obligatoire de s'inscrire en ligne sur le site web de l'UEH : <https://admission.ueh.edu.ht>;

POUR INFORMATIONS : admission@ueh.edu.ht / Tel : +509 47 47 9553 ; +509 3248 9797 ; +509 3704 1522.
RECTORAT DE L'UEH : 21, Rue Rivière, Port-au-Prince, Haïti | www.ueh.edu.ht

Rendez-vous sur <https://admission.ueh.edu.ht>